

COVID/ACTU\VADEMECUM

CHASSANY WATRELOT ET ASSOCIES

COVID/ACTU\VADEMECUM | LIENS ET CONTACTS UTILES

LES ÉQUIPES DU CABINET CHASSANY WATRELOT & ASSOCIES RESTENT MOBILISÉES À VOS CÔTÉS

L'économie française subit un ralentissement brutal dans un contexte de crise sanitaire d'ampleur inédite. L'onde de choc du coronavirus touche désormais toutes les entreprises, dans tous les secteurs.

Ces derniers mois, le gouvernement a mis en place des mesures de soutien à l'activité des entreprises françaises, ce qui se traduit par une actualité législative et réglementaire intense.

Pour vous informer et vous orienter et vous aider à faire face aux impacts de l'épidémie de Covid-19, voici la liste thématique des sites et textes de référence, ainsi que des liens qui pourraient vous être utiles.



POUR FAIRE FACE À L'AFFLUX D'INFORMATIONS ET ÉVITER LES « FAKE NEWS »

[Informations générales](#)

[Voyages et déplacements](#)

[Éducation](#)

[Gestes-barrière à connaître](#)

[TousAntiCovid : réponses à vos questions](#)



RESTRICTION DES RASSEMBLEMENTS ET DES ACTIVITÉS COLLECTIVES

Commerces « essentiels » et « non essentiels » :

[Décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021](#) prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire (Titre 4 – Dispositions concernant les établissements et activités)

Réglementation des déplacements :

[Décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021](#) prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire (Titre 1^{er} – Dispositions générales)

[Attestation de déplacement dérogatoire](#)

[Justificatif de déplacement professionnel](#)

[Justificatif de déplacement scolaire](#)

COVID/ACTU\VADEMECUM



POUR LES EMPLOYEURS

Mesures générales Entreprises / Salariés face au Covid-19

[Questions/réponses du ministère du Travail](#)

[Questions/réponses du ministère de l'Économie](#)

Covid-19 : mesures de prévention et de continuation de l'activité

[Protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de Covid-19](#)

[Protocole sanitaire renforcé pour les commerces](#)

[Protocole sanitaire pour les bars, les restaurants et restaurants d'hôtel](#)

[Protocole sanitaire applicable pour les marchés ouverts et couverts](#)

[Obligations des employeurs et des salariés en période de pandémie](#)

[Sécurité et santé des travailleurs : les obligations générales de l'employeur et sa responsabilité](#)

[Covid-19 : conseils et bonnes pratiques au travail](#)

[Guide de réalisation du Plan de continuité d'activité](#)

[Fiches conseils métiers et guides pour les salariés et les employeurs](#)

[TousAntiCovid pour les professionnels](#)

[Vaccination par les services de santé au travail](#)



MESURES IMMÉDIATES DE SOUTIEN À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET AUX ENTREPRISES

L'activité partielle : principales mesures de soutien

[Le site de déclaration](#) de l'activité partielle

[Questions/réponses sur le dispositif exceptionnel d'activité partielle](#)

[Questions/réponses sur l'activité partielle de longue durée \(APLD\)](#)

Autres mesures immédiates de soutien aux entreprises

[Autres mesures de soutien](#) (délais de paiements des [charges sociales](#) et impôts, échelonnement des crédits, gestion des conflits fournisseurs, lignes de trésorerie, etc....)



LES AUTRES MESURES EXCEPTIONNELLES INTÉRESSANT LES ENTREPRISES

MESURES D'ADAPTATION ET D'ORGANISATION

Mesures exceptionnelles en matière de congés payés, durée du travail, et jour de repos : [dérogations temporaires](#) (ordonnance n°2020-323 du 25 mars 2020)

TÉLÉTRAVAIL

[Questions/réponses sur le télétravail en période de Covid-19](#)

GARDE D'ENFANTS ET PERSONNES VULNÉRABLES

[Questions/réponses sur la garde d'enfants](#)

[Personnes vulnérables](#)

[Cas contacts ne pouvant télétravailler](#)

FORMATION

[Questions/réponses sur l'apprentissage \(apprentis et organismes de formation / CFA\)](#)

[Questions/réponses sur le FNE-Formation](#)

[Décret n° 2020-1085 du 24 août 2020](#) relatif à l'aide aux employeurs d'apprentis prévue à l'article 76 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020 (mesure d'aide issue du plan de relance)

MESURES SPÉCIFIQUES D'INDEMNISATION EN CAS D'ARRÊT DE TRAVAIL

Dispositif d'indemnisation des interruptions de travail des salariés et des non-salariés ([site Ameli](#))

AUTRES MESURES

Mise à disposition

[Article 52 de la loi n° 2020-734 du 17 juin 2020](#) relative à diverses dispositions liées à la crise sanitaire, à d'autres mesures urgentes ainsi qu'au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne

[Décret n° 2020-1317 du 30 octobre 2020](#) déterminant les secteurs d'activité dans lesquels les employeurs sont temporairement autorisés à effectuer des prêts de main-d'œuvre dans des conditions aménagées

Chômage (adaptation des règles de l'assurance chômage)

[Décret n° 2020-425 du 14 avril 2020](#) portant mesures d'urgence en matière de revenus de remplacement mentionnés à l'article L. 5421-2 du code du travail

[Décret n° 2020-929 du 29 juillet 2020](#) portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage

[Décret n° 2020-1716 du 28 décembre 2020](#) portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage

[Décret n° 2021-346 du 30 mars 2021](#) portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage

[Décret n° 2021-730 du 8 juin 2021](#) portant diverses mesures relatives au régime d'assurance chômage

Salariés étrangers et titres de séjour

[Prolongation de la validité des titres expirant à compter du 17 mars 2020](#)



UN RÉFÉRENT DIRECCTE UNIQUE POUR TOUTES LES DÉMARCHES

Auvergne-Rhône-Alpes	ara.redressementproductif@direccte.gouv.fr	04 72 68 29 69
Bourgogne-Franche-Comté	bfc.continuite-eco@direccte.gouv.fr	03 80 76 29 38
Bretagne	bretag.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 99 12 21 44
Centre Val-de-Loire	centre.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 38 77 69 74
Corse	marie-francoise.baldacci@direccte.gouv.fr	04 95 23 90 14
Grand Est	ge.pole3E@direccte.gouv.fr	03 69 20 99 28
Hauts-de-France	hdf.continuite-eco@direccte.gouv.fr	03 28 16 46 88
Ile-de-France	idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr	01 70 96 14 15
Normandie	norm.continuite-eco@direccte.gouv.fr	02 32 76 16 60
Nouvelle-Aquitaine	na.gestion-crise@direccte.gouv.fr	05 56 99 96 50
Occitanie	oc.continuite-eco@direccte.gouv.fr	05 62 89 83 72
Pays de la Loire	pays-de-la-loire@direccte.gouv.fr	02 53 46 79 69
Provence-Alpes-Côte d'Azur	paca.continuite-eco@direccte.gouv.fr	04 86 67 32 86
Mayotte	dominique.grancher@dieccte.gouv.fr	02 69 61 93 40
Guadeloupe	971.gestion-crise@dieccte.gouv.fr	05 90 80 50 50
Réunion	arnaud.siccardi@dieccte.gouv.fr	02 62 940 707
Martinique	dd-972.direction@dieccte.gouv.fr	05 96 44 20 00
Guyane	dd-973.direction@dieccte.gouv.fr	05 94 29 53 53